

CYBERSÉCURITÉ : DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS SÉCURISÉS

Développer des logiciels sûrs est une tâche particulièrement complexe même pour un développeur d'applications averti. Elle nécessite une veille technologique constante à cause de l'évolution rapide de l'environnement d'applications (web, mobile, ...). La formation permet aux développeurs d'acquérir la méthodologie d'analyse des besoins et de conception et de préserver les exigences de sûreté tout au long du processus de développement ainsi que les mécanismes, les techniques et les outils de programmation sûre pour assurer la sécurisation des logiciels.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

L'objectif de cette formation est de présenter quelques méthodes et techniques permettant d'analyser et/ou de contrôler les flots d'information engendrés par les changements d'états d'un système ou lors de l'exécution d'un programme afin de garantir des propriétés de sécurité sur les données manipulées.

Et par conséquent, de fournir les connaissances aux apprenants pour assurer une intégration efficace des besoins et des exigences de sécurité dans tout projet applicatif, de maîtriser les activités liées à la sécurité applicative et de garantir la sécurisation des applications migrants.

CONTENU DU PROGRAMME

- Présentation des vulnérabilités dans les langages de programmation
- Éléments de sémantique opérationnelle des langages de programmation
- Modèles de sécurité : contrôle d'accès versus contrôle de flots.
- Étude de cas : interprétation en termes de flots d'information des politiques de contrôle d'accès discrétionnaires (DAC) et à basée sur des treillis de niveau de sécurité
- Contrôle des flots d'information.
- Analyses statiques de code.
- Propagation de teintes.
- Typage.
- Étude de cas : Linux Security Modules (LSM).
- Sécurisation de code.

PÉDAGOGIE, MÉTHODE ET OUTILS

- Cours théoriques suivis de séances pratiques pour une assimilation parfaite des concepts abordés.
- Méthodes pédagogiques adaptables suivant le niveau et les expériences professionnelles du groupe.
- Equipe pédagogique composée des enseignant-chercheurs et des spécialistes professionnels.
- Supports pédagogiques sous plusieurs formes (papier, électronique, internet)
- Evaluation des connaissances acquises.

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Une salle cours équipée d'un video-projecteur, d'un tableau numérique, du WiFi et une salle machine de 24 postes de travail avec OS virtualisés dédiées à la formation.
- Une plateforme dédiée et un simulateur de cas pratiques pour illustrer des attaques internes et externes
- Obtention d'un certificat des compétences

Catégorie de l'action de développement des compétences :

(Article L6313-1 du Code du Travail)

Action de formation

Thématique : Logiciels sécurisés & Cybersécurité

Responsable(s) pédagogique(s) : Mathieu JAUME

Organisation et Durée : 5 journées (3 jours + 2 jours) /35 h

Effectifs : Min 4 pers. / Max 15 pers.

Tarifs : 3 300 €

Lieu : Campus Pierre et Marie Curie (Jussieu)

Calendrier : 1ère et 2ème semaine de décembre 2020

Une session prévue tous les trimestres

Public :

Formation destinée à des informaticiens ayant une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans les domaines de développement des logiciels ainsi qu'en systèmes d'information (SI).

Des connaissances d'assemblage et de configuration des composants matériels ou logiciels en respectant les standards en différentes technologies et en sécurité sont nécessaires.

Pré-requis :

Connaissances en programmation fonctionnelle, impérative, distribuée, web.

- Maîtrise de cycle de vie des logiciels.
- Capacités d'abstraction.

Documents : Supports de cours PDF

Évaluation et validation :

Attestation de fin de formation et de compétences

Possibilité de sessions sur-mesure

Pour en savoir plus



ingenierie-fc@sorbonne-universite.fr



Sorbonne université - Formation Continue - 4, place Jussieu, 75005 PARIS Tél.: 01 44 27 82 82
formation.continue@sorbonne-universite.fr - <https://www.stages-courts.sorbonne-universite.fr/>
Numéro d'organisme de formation 11755709875

Siret 130 023 385 00011 - APE 8542Z

Sorbonne université est exonérée de TVA au titre de l'article 261-4-4° du code général des impôts